



Pédagogie égalitaire en SES

Fiche 4

Organisation des interactions et circulation de la parole

Objectif

Analyser et réguler les dynamiques de participation orale afin de garantir un accès équitable aux apprentissages et à l'argumentation en SES.

Enjeux disciplinaires et professionnels

L'oral constitue un levier central d'apprentissage en SES. Les inégalités de participation genrées (déséquilibre quantitatif et selon la nature de la participation) peuvent produire des écarts durables d'appropriation des notions et des raisonnements, indépendamment du niveau réel des élèves. Ici, l'attention porte sur les régulations en situation (micro-gestes, relances, règles d'échange), en complément de la scénarisation en amont, développée dans la fiche 3, et des éléments portant sur les attentes (fiche 5) et le rapport à l'erreur (fiche 3).

Points d'attention

- La répartition des prises de parole (fréquence, durée, nature) est-elle équilibrée entre les élèves aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs ?
- La nature des relances professorales diffèrent-elles selon le genre (rappel de connaissances, sollicitation réflexive) ?
- Les interactions entre élèves (interruptions, prises de pouvoir discursives) sont-elles régulées systématiquement et de manière égale selon le genre ?

Pistes d'action concrètes

- Réaliser ou faire réaliser ponctuellement des relevés de participation genrée pour objectiver ses pratiques à des fins d'auto-analyse et de réflexion professionnelle.
- Expliciter des règles de discussion en SES favorisant l'écoute et la prise de parole sécurisée.
- Varier les modalités de prise de parole (écrit oralisé, restitution collective, porte-parole).
- Intervenir systématiquement sur les interactions entre élèves lorsque celles-ci entravent l'accès équitable à la parole.
- Veiller à ce que les dispositifs de régulation de la parole restent ponctuels et ajustables, afin d'éviter une participation artificielle ou vécue comme contrainte.

Exemple 1 de mise en situation

Description de la situation

Dans une classe de seconde, un ou une professeure de SES constate que les échanges oraux reposent principalement sur quelques garçons très participatifs, tandis que de nombreuses filles restent en retrait malgré leur attention en classe. Soucieux.se de développer les compétences orales de tous, le ou la professeure s'interroge sur la manière de favoriser une participation plus équilibrée.

Problème professionnel posé par cette situation

Les professeurs et professeures peuvent être confrontés à une tension entre deux exigences : respecter le choix de certains adolescents de ne pas s'exposer à l'oral, au risque de laisser perdurer des inégalités de participation, ou solliciter davantage les élèves les plus discrets afin de favoriser leur engagement et le développement de leurs compétences orales, au risque de susciter réticences et blocages. Comment associer l'ensemble de la classe aux échanges sans réduire la spontanéité des interventions ni mettre certains élèves en difficulté ? La situation interroge également la manière dont certaines formes de participation orale peuvent être plus facilement reconnues ou valorisées selon les élèves et selon le genre.

Points de vigilance majeurs

Vigilance pédagogique

L'oral soutient les apprentissages en permettant aux élèves d'explicitier leurs raisonnements, de mobiliser les notions et de développer leurs compétences argumentatives, centrales en SES.

Vigilance didactique

Le cours dialogué, très courant en SES, peut accentuer certaines inégalités de participation (prime à la rapidité, spontanéité davantage valorisée), avec des effets parfois différenciés selon le genre. Il convient donc de réguler et organiser la circulation de la parole.

Vigilance éthique et institutionnelle

Certaines formes de prise de parole peuvent être plus facilement reconnues ou valorisées dans la classe. Il importe de garantir à tous des interactions équitables et sécurisantes afin d'éviter des écarts de confiance ou d'engagement selon le genre.

Exemples de réponses possibles

Réponse immédiate

Dans une perspective de pédagogie égalitaire, plusieurs pistes peuvent être envisagées afin de réguler les prises de parole lorsque certains élèves occupent une place importante dans les échanges. Il peut être utile de rappeler systématiquement les règles de participation et leurs enjeux afin d'installer un cadre partagé : lever le doigt, écouter les autres, respecter les temps de parole. À cet égard, un plan de classe complété au fil des prises de parole peut aider le professeur à objectiver et réguler la répartition des interventions.

Diversifier explicitement les modalités de participation orale peut aussi transiter par des outils numériques de tirage au sort. À la fois ludiques et de nature à dédramatiser l'intervention orale, ils permettent d'élargir le cercle des élèves sollicités de manière fluide. D'autres dispositifs, comme le système des jetons, peuvent aussi être mobilisés : chaque élève dispose en début de séance de deux jetons qu'il retourne lorsqu'il réalise une intervention pertinente. Ce fonctionnement favorise l'engagement de tous, tout en conduisant les élèves les plus rapides ou les plus participatifs à laisser davantage de place à leurs camarades et à développer une posture d'écoute.

Réponse différée

Au fil de l'année, certaines pratiques pédagogiques assez usuelles peuvent favoriser une participation orale plus équilibrée, comme le recours au travail collaboratif. En installant des rôles définis et tournants (porte-parole, secrétaire, rapporteur), ce type de démarche permet notamment de sécuriser la prise de parole lorsque les élèves s'expriment au nom d'un groupe. Il importe toutefois de veiller à limiter la reproduction de certains stéréotypes de genre : éviter que les filles occupent systématiquement le rôle de secrétaire et que les garçons déjà à l'aise monopolisent la parole lors des restitutions.

Une vigilance particulière peut enfin être portée aux mécanismes implicites qui conduisent parfois à conforter les élèves déjà habiles à l'oral. L'attention accordée au climat de classe, aux réactions des pairs, aux moqueries ou au second degré contribue à sécuriser les prises de parole et à favoriser l'engagement de tous les élèves. Dans le même esprit, une attention spécifique peut également être portée aux élèves les plus en difficulté, par exemple en établissant avec eux un « contrat de participation » qui consisterait à les prévenir en amont des sollicitations afin de limiter l'effet de surprise et favoriser leur participation.

Exemple 2 de mise en situation

Description de la situation

Une ou un professeur, ayant mis en place un système permettant l'égalisation du nombre de prises de parole selon les genres, observe néanmoins que les interventions féminines sont majoritairement des réponses brèves, de validations (« oui », « je suis d'accord »), ou de rappels de cours, tandis que les garçons développent davantage des raisonnements argumentés, prennent des initiatives et orientent la discussion. Les interventions des filles sont souvent plus courtes, moins affirmatives, et moins valorisées par le groupe. Malgré une participation équilibrée quantitativement, des écarts apparaissent dans le type et la fonction des prises de parole. Elle ou il s'interroge donc : comment favoriser la participation de tous les élèves tout en maintenant une forte exigence disciplinaire dans les échanges oraux ?

Problème professionnel posé par cette situation

D'un côté, la ou le professeur cherche à encourager la prise de parole, valoriser les contributions et sécuriser l'engagement des élèves dans les interactions collectives pour favoriser l'apprentissage. De l'autre, elle ou il doit veiller à ce que certains élèves, souvent davantage socialisés à des formes de retenue ou de validation du groupe, n'occupent pas principalement des rôles de reformulation, d'approbation ou de rappel de cours. Au-delà du « qui parle ? », la situation interroge donc la diversité des fonctions cognitives des prises de parole et leurs effets sur les apprentissages, la confiance et la construction des compétences argumentatives.

Points de vigilance majeurs

Vigilance didactique

Le souci de faire participer tous les élèves peut-il conduire à privilégier la quantité des interventions au détriment de leur explicitation et de leur approfondissement ? Comment éviter un glissement des échanges vers des opinions peu étayées ?

Vigilance pédagogique

Forcer la prise de parole ou insister sur la participation des élèves les plus réservés peut-il produire un effet inverse, en générant du stress et un retrait de l'oral ? Et comment éviter que certaines pratiques d'interaction ne contribuent à des assignations identitaires implicites, où les élèves finissent par intérioriser des rôles genrés qui renforcent les inégalités de participation ?

Vigilance éthique et institutionnelle

Certaines formes de prises de parole risquent-elles d'être moins reconnues, valorisées ou approfondies que d'autres dans les interactions de classe ?

Exemples de réponses possibles

Réponses immédiates

La ou le professeur peut instaurer des temps d'attente entre la question posée et la première réponse orale d'un élève : « tout le monde réfléchit, personne ne parle tout de suite ». Cela permet d'offrir un espace de réflexion suffisant à tous les élèves pour formuler des réponses plus complexes.

La ou le professeur peut relancer systématiquement certaines interventions et inviter l'élève à préciser son idée, à justifier sa réponse, à mobiliser un exemple ou à établir un lien avec une notion étudiée en classe. Ces relances permettent de soutenir l'élaboration du raisonnement sans disqualifier les premières interventions, qui constituent déjà un engagement dans l'échange collectif. Lorsque l'élève ne souhaite pas poursuivre ou rencontre des difficultés, la ou le professeur peut mettre fin à l'interaction de manière valorisante puis ouvrir la réflexion au reste du groupe afin de maintenir un cadre sécurisant tout en conservant une forte exigence disciplinaire.

La ou le professeur peut porter une attention particulière aux élèves dont les interventions restent peu audibles ou peu affirmées dans l'espace collectif, situation pouvant concerner plus fréquemment certains élèves habitués à davantage de retenue dans les interactions orales, notamment certaines filles. Elle ou il peut encourager ces élèves à projeter davantage leur voix afin que leurs interventions soient pleinement entendues et reconnues par le groupe. Des repères concrets peuvent être proposés (« parle suffisamment fort pour que la personne au fond de la classe t'entende »), souvent plus efficaces qu'une injonction générale. De courtes activités de lecture à voix haute, de reformulation ou de répétition peuvent également aider les élèves à gagner en assurance dans leurs interventions orales. Le positionnement spatial de la ou du professeur peut aussi jouer un rôle : se rapprocher temporairement d'un élève pour sécuriser sa prise de parole avant de l'encourager à maintenir un volume suffisant à distance. Enfin, la valorisation explicitant des progrès observés contribue à renforcer la confiance et l'engagement des élèves dans les échanges oraux.

Réponse différée

Il est possible de faire expliciter la fonction des prises de parole dans les échanges par les élèves. Concrètement, ces derniers sont invités à identifier le type de contribution apportée à l'échange avant ou après leur intervention : expliquer, justifier, contredire, compléter, reformuler. Il est possible d'associer dans un second temps, cette identification avec des objectifs pour chacun. Ce travail peut permettre de rendre plus visibles les différentes fonctions cognitives des prises de parole et d'éviter que certaines interventions se limitent à des validations implicites ou à de simples marques d'accord.

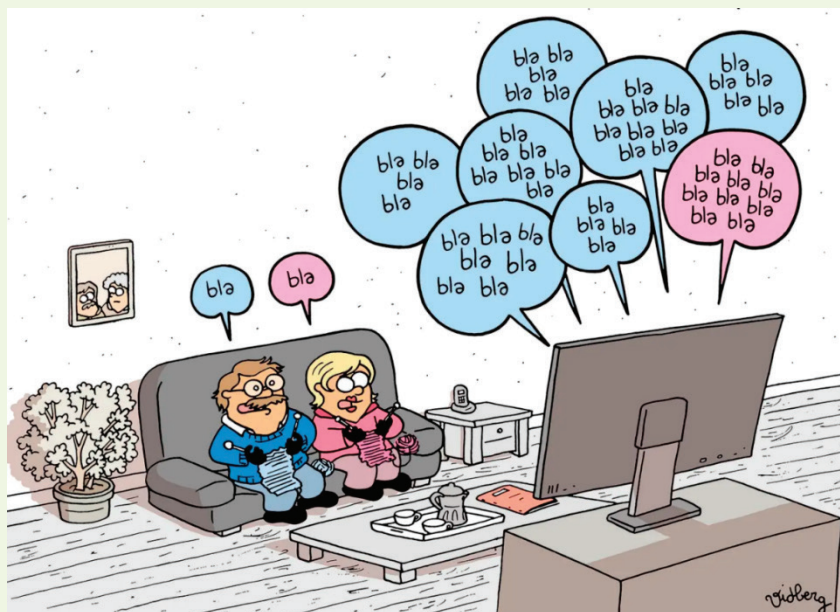
Lorsqu'une réponse est brève ou peu développée, elle n'est pas invalidée mais est l'occasion de reprise à l'aide de relances orientées, formulées par le ou la professeure ou par les autres élèves : « peux-tu préciser ton raisonnement ? », « sur quel exemple t'appuies-tu ? », « qu'est-ce qui te permet de dire cela ? ». L'objectif est ainsi d'accompagner progressivement les élèves vers des interventions plus argumentées sans les mettre en difficulté. Ce travail de reformulation collective favorise également des habitudes d'écoute active : les élèves sont régulièrement invités à compléter une idée, prolonger un raisonnement ou reformuler une intervention. Ce cadre peut rendre les échanges plus équilibrés et faciliter l'engagement oral d'élèves qui prenaient auparavant peu la parole ou intervenaient principalement sous forme de validations brèves.

Propositions d'activités pédagogiques

Proposition 1

En classe de seconde, dans le chapitre « Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ? » (chapitre placé au début de progression annuelle, en début d'année), la ou le professeur peut choisir une étude portant sur des techniques quantitatives concernant le temps de parole des femmes et des hommes dans les médias. À partir de l'exemple présenté dans le document ci-dessous, la ou le professeur peut projeter le dessin au tableau pour amorcer une discussion. Ensuite, elle ou il peut partager les résultats de l'enquête menée par une intelligence artificielle. Enfin, la ou le professeur peut interroger les élèves sur les raisons qui ont poussé l'UE à financer ce projet d'enquête.

Document – À la radio et à la télé, les femmes parlent deux fois moins que les hommes



© Crédits photo : INA. Illustration : Martin Vidberg.

Pour la première fois, une intelligence artificielle a mesuré le temps de parole des femmes et des hommes dans les médias français. Réalisée sur 700 000 heures de programmes, soit le plus gros volume de données jamais analysé au monde, cette étude dresse un état des lieux, chaîne par chaîne, depuis 2001.

[...] Quelle que soit la chaîne considérée, le taux d'expression des femmes est inférieur à 50 %, ce qui signifie que sur l'ensemble des chaînes TV, les hommes parlent davantage que les femmes. Les chaînes où les femmes ont un temps de parole maximal sont les chaînes visant un public féminin (Téva, Chérie 25). Les chaînes diffusant du contenu sportif, sont quant à elles associées aux plus faibles taux d'expression des femmes : 7,4 % pour Eurosport et 16,5 % pour La chaîne L'Équipe. Le taux d'expression des femmes est plus faible pour les chaînes à programmation culturelle ou éducative (Histoire, Arte, France 5) que pour les chaînes à contenu généraliste. Au sein des chaînes généralistes, les plus forts taux d'expression des femmes sont observés sur M6 (40,9 %) et sur TF1 (36,1 %), tandis que le plus faible taux est observé sur Canal+, chaîne qui se démarque par une plus grande programmation de contenu sportif. Ces observations renforcent les analyses réalisées à plus petite échelle en 2008 dans le rapport d'État coordonné par Michèle Reiser et Brigitte Grézy, qui observent que « le sérieux d'Arte se fait donc avec les hommes ; l'émotion de M6 se fait avec les femmes ». [...]

Ce projet a reçu des financements du programme Horizon 2020 de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation sous le Grant Agreement N° 780069 ([projet MeMAD](#)).

Source : Institut national de l'audiovisuel. (s. d.).

[La radio et la télé : les femmes parlent deux fois moins que les hommes](#). La Revue des médias.

Proposition 2

La ou le professeur peut aussi choisir plusieurs exemples d'émissions télévisées qu'elle ou il soumet aux élèves afin de montrer que :

- Les hommes sont plus souvent considérés comme des « experts légitimes », donc davantage sollicités. La parole est régulée par des normes sociales souvent invisibles :
 - les hommes interrompent davantage ;
 - ils prennent plus facilement la parole sans y être invités ;
 - leur parole est moins sanctionnée socialement.
- Dans les médias, les propos des femmes sont plus souvent interrompus ou reformulés.
- Même inconsciemment, les journalistes peuvent :
 - relancer davantage un homme ;
 - laisser moins de temps à une femme pour développer.